



Compil[®], votre partenaire anti-dicots

Compil[®] est un herbicide de pré et de post-levée du blé tendre d'hiver, du blé dur d'hiver, de l'orge d'hiver et du triticale. Il peut s'utiliser jusqu'en sortie d'hiver, à fin tallage de la culture. Il contient du diflufénicanil, qui agit sur les mauvaises herbes par absorption au niveau des jeunes tissus et par contact. Compil[®] s'utilise en mélange avec un herbicide anti-graminées pour en compléter le spectre.

ADAMA
ESSENTIALS

Usages et doses autorisés :

Libellé de l'usage	Cultures associées pour le produit	Dose	Délais avant récolte	Délais de rentrée dans la parcelle	ZNT en bordure des points d'eau
Blé*Désherbage	Blé tendre d'hiver	0,25 L/ha en pré-levée 0,3 L/ha en post-levée jusqu'à fin tallage de la céréale (BBCH 29) sur blé tendre d'hiver, triticale et (BBCH 14) sur blé dur.	90 jours	6 heures	ZNT de 5 m comportant un dispositif végétalisé permanent pour les applications à l'automne en pré-levée et pour les applications au printemps ZNT de 20 m comportant un dispositif végétalisé permanent pour les applications à l'automne en post-levée
	Blé dur d'hiver				
	Triticale				
Orge*Désherbage	Orge d'hiver	0,25 L/ha en pré-levée 0,3 L/ha en post-levée jusqu'à fin tallage de la céréale (BBCH 29)			

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014.

Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Conditions d'emploi :

Stades d'application recommandés :

- En post-semis pré-levée,
- En post-levée, à partir du stade 1-2 feuilles jusqu'au stade fin tallage de la céréale. La meilleure efficacité est obtenue pour des traitements avant le stade 4 feuilles des adventices.

Précautions d'emploi

- Ne pas rouler ou herser dans les jours qui suivent ou précèdent les applications.

En pré-levée, traiter sur un sol humide, non motteux et bien rappuyé, sur semis bien enfouis (des décolorations fugaces peuvent marquer occasionnellement les premières feuilles de la culture si les semences sont mal enterrées. Ces marquages sont sans conséquence pour le développement ultérieur de la céréale).

En post-levée, traiter des cultures en bon état végétatif. Possibilité de traiter sur sol gelé si les conditions le permettent, mais éviter les applications en période de fortes amplitudes thermiques.

- Ne pas traiter des cultures sous-ensemencées.
- Ne pas mélanger avec les engrais liquides.

Préparation de la bouillie :

Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau et mettre l'agitation en marche. Introduire la dose nécessaire de **Compil®**, compléter le remplissage de la cuve avec de l'eau sous agitation jusqu'à la fin de l'application. Volume d'eau : 100 à 400 L/ha.

Spectre d'efficacité :

Compil en pré-levée	
Coquelicot	+
Fumeterre	++
Gaillet	+
Géranium	+
Matricaire	+
Pensée	+++
Séneçon	++
Stellaire	++
Véronique de Perse	+
Véronique des champs	+++
Véronique feuille de lierre	++

Compil en post-levée	
Alchémille	++
Capselle b. pasteur	+++
Chrysanthème des moissons	++
Coquelicot	+
Fumeterre	++
Gaillet	++
Géranium	++
Lamier Pourpre	+++
Matricaire	+
Mouron des oiseaux	+++
Pensée	++
Renouée Liseron	++
Renouée des oiseaux	++
Renouée persicaire	++
Séneçon	++
Veronique a feuille de Lierre	++
Veronique de Perse	++
Veronique des champs	+++

*efficacité sur stade plantule

Cultures suivantes :

Sans labour	Céréales d'hiver, graminées fourragères
Après labour ou un travail du sol d'une profondeur minimale de 10 cm	Légumineuses fourragères, pois protéagineux d'hiver, colza, crucifères pour engrais vert

Cultures de remplacement :

En cas de retournement de la céréale désherbée avec **Compil®**, les cultures suivantes peuvent être implantées.

Période d'application	Sans labour	Avec labour
Octobre - Novembre	Blé tendre, blé dur, orge, maïs, lin, haricot, chou, féverole, tournesol, pomme de terre, sorgho, soja, luzerne, ray-grass.	Colza, pois protéagineux, betterave
Décembre - Janvier	Blé tendre, orge, maïs, pomme de terre, sorgho, soja.	Blé dur, avoine, lin, colza, chou, pois protéagineux, féverole, tournesol, betterave.
Février - Mars	Pomme de terre, sorgho, soja.	Blé tendre, orge, maïs, pois protéagineux, féverole.

Conditions de stockage :

Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, dans un endroit bien ventilé, à l'abri de l'humidité et de la lumière directe du soleil. Stocker à des températures comprises entre 0°C et +30°C.

Compil®

AMM N°2130068

SC - Suspension concentrée

Diflufenicanil 500 g/L (42%)

Attention

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après traitement.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P301 : EN CAS D'INGESTION.

P315 : Consulter immédiatement un médecin.

P501 : Éliminer le contenu / récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

Spe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent en bordure des points d'eau pour les applications à l'automne en pré-levée et pour les applications au printemps et de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent en bordure des points d'eau pour les applications à l'automne en post-levée.

Compil® - SC - Suspension concentrée - Diflufenicanil 500 g/L H410 - EUH401 - N dangereux pour l'environnement - Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

® Marque enregistrée par une société du groupe ADAMA. RCS N° 349428532. Septembre 2014. Annule et remplace toute version précédente.



ADAMA France s.a.s

6/8, avenue de la Cristallerie

92316 Sèvres Cedex

Tél. : 01 41 90 16 96 - Fax : 01 46 42 71 17

www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.